Commune de
Val-de-Ruz

Informations officielles

Édition du 24 août 2023

Éditorial

L'été pétillant de Val-de-Ruz

La deuxième moitié de l'été ne rime pas avec ennui à Val-de-Ruz. À peine la rentrée scolaire effectuée, notre commune pétille de manifestations propres à satisfaire les goûts les plus variés.

On ne s'attardera pas sur les attractions permanentes offertes par la piscine d'Engollon, les jardins d'Evologia, les nombreuses métairies de nos crêtes et les coins de nature plus ou moins secrets. La population a la chance d'en bénéficier tout au long de la saison.

Après «Poésie en arrosoir», la Fête nationale ou des animations villageoises, ce sont les «Jardins Musicaux» qui proposent un menu foisonnant, intense et riche, aux mélomanes d'ici et d'ailleurs. Découvertes, valeurs sûres, lieux insolites: le choix est vaste. Le festival s'est forgé au fil de ses 26 éditions une solide réputation d'exigence et de qualité, gage d'un plaisir sans compromis pour son nombreux public.

Samedi 19 et dimanche 20 août, «Fête la Terre» fut la rencontre de la ville et de la campagne. Susciter les échanges, mettre en avant les productrices et producteurs de la région dans une ambiance festive, valoriser les talents locaux: ce sont là les principaux mérites de ce rendez-vous dont le succès ne se dément pas.

Changement complet de style avec «FestiValdeRuz», du 25 au 27 août: si la musique hip-hop se veut «underground», elle quittera le temps de cette manifestation le milieu urbain pour se faire rurale en… banlieue de Savagnier! La renommée des artistes à l'affiche et la richesse de la programmation promettent à différents publics d'y trouver chacun son bonheur.

Le rythme se maintient à l'entame du mois de septembre. Samedi 2, la fête de La Lessiverie de Chézard-Saint-Martin doit fédérer sociétés et associations du Val-de-Ruz à l'occasion de leur premier forum. La journée abondera en animations de toutes sortes, y compris la possibilité de se restaurer sur place.

Place à l'activité physique le lendemain, 3 septembre, avec la 12e édition de «V2R Bouge», qui propose aux familles un moment de détente sur un parcours sécurisé de 29 kilomètres, organisé en deux boucles, réservé pour un jour à la mobilité douce.

La rentrée à Val-de-Ruz ne laisse décidément rien à désirer.

Roby Tschopp, conseiller communal

CAMPUS Tour

Le **jeudi 14 septembre 2023**, les élèves et enseignants du Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR) seront à pied d'œuvre pour vivre la 5e édition de cet événement annuel qui thématise les valeurs de persévérance, de solidarité, d'estime et de dépassement de soi: le CAMPUS Tour.

Cette année, CAMPUS (nom choisi pour symboliser le secteur des sports du CSVR) a la chance de présenter ses marraines et parrains. Il s'agit de Loanne Duvoisin, Marianne Fatton, Ariane Wilhem, Pascal Buchs, Valentin Choffat, Dimitri Cuche, Valère Thiébaud et Valentin Wenger. Ce sont des sportifs régionaux qui contribueront, à l'avenir, à influencer la jeunesse régionale et qui doivent, dans la mesure du possible, répondre à trois critères: être sportif d'élite; avoir été élève du CSVR ou avoir un lien avec ce cercle scolaire; partager les valeurs du projet CAMPUS.

Une partie officielle réunira les marraines et parrains, mais également les acteurs régionaux et des figures emblématiques du sport et de l'éducation. Point fort: le discours d'Adolf Ogi, ancien conseiller fédéral, fondateur et président d'honneur de la fondation Freude Herrscht qui parraine le CAMPUS Tour depuis 2021. Il sera suivi des interventions de Jean-Claude Marguet, chef du service de l'enseignement obligatoire, de Jean-Claude Brechbühler, conseiller communal responsable de l'instruction, de la jeunesse, de la culture, des loisirs et des sports, de Fabrice Sourget, directeur du CSVR et de Thierry Vauthier, co-responsable de CAMPUS, ainsi que différentes marraines et parrains. Cette partie officielle prévue dès 11h00 au Boveret à Chézard-Saint-Martin sera diffusée sur les réseaux sociaux.

Cette année, les organisateurs ont la volonté de développer l'écocitoyenneté en poursuivant le concept de gestion des déchets initié en 2022 et en créant un balisage des parcours confectionnés en bois par les élèves et les enseignants du CSVR.

L'association proCSVR collabore avec CAMPUS pour organiser un parrainage qui invite les parents à soutenir les enfants et contribuer ainsi à financer les activités hors-cadre de l'école. En 2023, proCSVR a pu doubler sa contribution qui est passée à CHF 20 par élève. L'association profite de l'occasion pour remercier la population des nombreux parrainages effectués l'année dernière.

CAMPUS collabore avec l'administration de la sécurité et la police cantonale qui valide chaque année le concept de sécurité du CAMPUS Tour. Une journée donnera la possibilité aux familles et leurs enfants de faire contrôler leurs vélos gratuitement deux semaines avant l'événement.

Les organisateurs comptent sur de nombreux bénévoles afin de soutenir le corps enseignant lors de cette journée. Des compétences notamment sportives, techniques, administratives, éducatives sont précieuses et garantissent le bon déroulement de l'événement. Un formulaire d'inscription est disponible à l'adresse web: www.campuscsvrtour.ch/benevoles.

Pour tout renseignement:
www.csvr.ch/campus
www.campuscsvrtour.ch

Contact: Thierry Vauthier
thierry.vauthier@rpn.ch ou
076 330 53 13.

Travaux à Chaumont

En coordination avec les travaux de rénovation des conduites d'eau potable menés par la Ville de Neuchâtel et Viteos SA, la Commune de Val-de-Ruz procèdera au remplacement de la couche de roulement du Chemin du Signal (450m) entre le 30 août et le 8 septembre 2023 (sous réserve de la météo).

Une information sera faite sur place quant aux restrictions de circulation.

Forfaits de ski

Depuis plusieurs années, la Commune et les remontées de téléskis Bugnenets-Savagnières SA et Crêt-du-Puy SA proposent à l'ensemble de la population résidant à Val-de-Ruz des conditions attractives pour pratiquer le ski. Au vu de l'expérience des deux derniers hivers, l'offre pour les forfaits de ski a été adaptée et élargie. En grande nouveauté dès cet hiver, il sera également possible de commander des forfaits pour des demi-jours. Un forfait ski pourra être acquis du **1er septembre au 31 octobre 2023**. Les tarifs sont les suivants:

- 9 demi-jours: CHF 45 pour les enfants, CHF 90 pour toutes les autres personnes;
- 9 jours entiers: CHF 90 pour les enfants, CHF 180 pour toutes les autres personnes.

Les jours non utilisés peuvent être reportés sur la saison suivante. Ces forfaits sont flexibles et transmissibles au sein d'une même cellule familiale (parents+enfants). Attention: le critère d'âge doit alors être pris en compte.

Les demi-jours sont utilisables entre 09h00 et 12h30 ou 12h30 et la fin de l'après-midi, ou en soirée au Crêt-du-Puy.

Bonne nouvelle pour les personnes ayant acquis un forfait durant l'hiver 2021-2022: initialement valables durant deux saisons, les jours non utilisés restent exceptionnellement valables pour l'hiver 2023-2024.

Le formulaire de commande est disponible sur le site internet communal, à la rubrique *Découverte*. Il peut également être demandé à l'adresse *loisirs.val-de-ruz@ne.ch* ou au 032 886 56 33.

La gestion des commandes et la facturation sont sous la responsabilité de la Commune. L'établissement et la distribution des forfaits sont réalisés par les téléskis.

Délai de commande et validité de l'offre:
31 octobre 2023.

10 ans: un film

Un film destiné à mettre en valeur Val-de-Ruz au fil des saisons, ses activités, ses coutumes, son savoir-faire, son patrimoine et ses paysages a été commandité par le Conseil communal à l'occasion des dix ans de la Commune.

D'une durée de trois minutes quarante-cinq, il est le résultat de la participation d'environ 110 figurants, de 100 heures de tournage réparties sur 20 jours depuis août 2022, de quelques heures de montage et du talent du réalisateur et de son équipe.

Pensé, tourné, interprété par des Vaudruziens, il dévoile la commune dans toute son étendue et sa diversité et permet de donner envie de visiter et de (re)découvrir Val-de-Ruz.

Visible dès aujourd'hui sur le site internet communal, il sera prochainement suivi de 12 capsules produites pour Instagram, à raison d'une par mois.

Incorporation SDI VdR

Au terme du 1er semestre de l'année 2023, neuf nouveaux sapeurs-pompiers ont terminé leur formation de base au niveau régional et cantonal. Durant l'été, ces personnes ont été présentées aux responsables de leurs unités d'incorporation respectives.

Le détachement de premiers secours EST (point de départ à Dombresson) accueille l'arrivée de Mélanie Maridor, Neel Cotting et Arthur Frossard.

Killian Eschler, Patrice Nicati et Rafael Reyes viennent renforcer l'équipe du détachement de premiers secours OUEST (point de départ aux Geneveys-sur-Coffrane).

Le détachement de premier secours CENTRE (point de départ à Fontainemelon) s'enrichit des arrivées de Claire Uytterbroeck, Sylvain Chabloz et Alexandre Lory.

Cordiales félicitations à ces nouveaux membres du SDI VdR en leur souhaitant plein de satisfaction dans leur activité en faveur de la collectivité.

Consultations petite enfance

Les jeudis après-midi, de 14h00 à 16h30, une consultation gratuite pour les parents d'enfants de 0 à 4 ans est organisée par la Croix-Rouge neuchâteloise dans les locaux de l'Association Mes-tiss'âges, rue de l'Épervier 2 à Cernier.

Les infirmières de la petite enfance proposent un soutien personnalisé dans votre rôle de parent et répondent à vos questions sur la santé et le développement de votre enfant.

Plus de renseignements: www.croix-rouge-ne.ch/consultations-ipe.

Cartes journalières CFF

Dès le 1er janvier 2024, le mode de vente des cartes journalières CFF change. Alors que la grande régie des transports souhaitait mettre un terme au modèle actuel de vente par les guichets communaux, un accord a été trouvé entre l'Alliance SwissPass et les communes afin que ces dernières puissent continuer de délivrer ce service à la population.

Val-de-Ruz a fait le choix de proposer cette nouvelle offre, tout en regrettant les adaptations de tarifs et une solution plus compliquée au niveau de la réservation des cartes. Ces billets seront nominatifs et pourront être émis sous format numérique ou papier via une application gérée par les administrations.

Quels changements pour la clientèle?

En premier lieu, des tarifs différenciés seront proposés en fonction de la carte choisie (plein tarif, demi-tarif et 1re ou 2e classe).

La procédure étant nominative, il sera nécessaire de venir au guichet de l'administration pour obtenir son billet, en format numérique ou papier. Si plusieurs cartes sont demandées, les nom, prénom et date de naissance ainsi que l'éventuelle possession d'un abonnement ½ tarif devront être fournis pour chaque voyageur. Ces données devront correspondre à un document d'identité ou au SwissPass à présenter au contrôleur, les cartes ne seront donc plus transmissibles.

À l'avenir, un seul contingent de cartes vaudra pour l'ensemble du pays. La clientèle pourra consulter la disponibilité sur le site internet www.cartejournaliere-commune.ch avant de passer au guichet. Au vu de ces modifications, il ne sera plus possible de réserver par téléphone.

Classe et segment	Niveau de prix 1*	Niveau de prix 2**
1re classe 1/2	CHF 66	CHF 99
1re classe 1/1	CHF 88	CHF 148
2e classe 1/2	CHF 39	CHF 59
2e classe 1/1	CHF 52	CHF 88

*disponible jusqu'à dix jours avant le jour du voyage
**disponible jusqu'à un jour avant le jour du voyage

Si le contingent de prix 1 devait être épuisé avant les 10 jours précédant le voyage, l'échelon de prix 2 s'appliquera.

Ce service très prisé par la population est donc maintenu aux nouvelles conditions et les détails figureront sur le site internet communal.

Le contrôle des habitants renseigne à *cdh.vdr@ne.ch* ou au 032 886 56 23.

L'image du mois

La Commune s'est passée de l'usage de tout herbicide depuis 2022; cela a des conséquences. Auparavant, il fallait environ 20 heures de travail par année pour entretenir un des dix cimetières communaux. Désormais, il faut compter entre trois et quatre fois plus de temps, ce qui correspond à une personne à 30% d'activité en plus.

PAYSAGE DE L'ANNÉE 2022 — PAYSAGE D'ALLÉES DU VAL-DE-RUZ

La Commune et le Parc Chasseral publient dans ces pages des photos illustrant l'évolution paysagère de différents lieux du Val-de-Ruz, un travail de suivi photographique réalisé dans le cadre de l'Observatoire du paysage. Cette série d'images célèbre l'obtention du Prix paysage de l'année 2022 pour les allées d'arbres.

Situé sur la crête ouest de Val-de-Ruz, le secteur du Mont-Racine évolue peu. De multiples usages s'y côtoient, de la place de tir des Pradières (créée entre 1963 et 1965 et toujours utilisée) aux sentiers de randonnées qui en partent ou y aboutissent. Le site est inscrit à l'inventaire des prairies et pâturages secs d'importance nationale. Plusieurs mesures y sont réalisées comme, par exemple, un plan de gestion des pâturages avec de nombreuses actions dont la création d'îlots de rajeunissement ou la plantation d'arbres isolés.

Vue sur le Crêt de Courti depuis le sommet du Mont-Racine, 1439 m (photos: Parc Chasseral).